

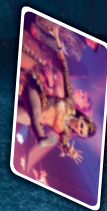
Cuincy

le magazine municipal

retour sur

CUINCY en fête

Un week-end magique
à Cuincy P.6



Le budget 2023 P.22



Chères Cuincynoises, chers Cuincynois,

Ces derniers mois, de nombreuses manifestations ont animé notre commune : spectacles de chansons et d'humour, salon de la bière, superbes spectacles de danse, cabaret et magie pendant les fêtes de la Pentecôte ainsi que la fête foraine. D'autres évènements se produisent en juin : inauguration de la stèle du Général de Gaulle, fête du jumelage avec le club de football de Twyford, fêtes des écoles... Tous ces évènements permettent à chacun de se divertir au sein de la commune et renforcent son attractivité, de même que l'arrivée du nouveau commerce Carrefour express place Dordain et du restaurant l'Incontournable.

De grands travaux sont terminés : réparation du complexe Roger Couderc et création du nouveau restaurant scolaire à l'école Jean Rostand.

Et les vacances d'été arrivent ! Nos accueils de loisirs sont prêts à fonctionner, des stages sont proposés à nos jeunes et nos agents préparent le bal et le feu d'artifice du 13 juillet.

Je vous souhaite, au nom du Conseil Municipal, de belles vacances ensoleillées et distrayantes !



Très cordialement,

Votre Maire,

Claude HÉGO

Modification des jours et horaires d'ouverture de la Mairie

À compter du 1^{er} juillet, la Mairie sera fermée le samedi matin au regard de la faible fréquentation. Les horaires seront élargis en semaine. La Mairie sera ouverte le lundi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30. Du mardi au vendredi : 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.



Rappels citoyens.

Pour la sécurité et la tranquillité des concitoyens et de leurs animaux, vous êtes priés de tenir en laisse votre chien et de ramasser les déjections de votre animal. Les trottoirs ne sont pas des crotoirs ! Des distributeurs de sachets, répartis dans Cuincy, sont à votre disposition. Enfin, merci de ne pas déposer des sacs poubelles (déchets verts et autres) au pied des poubelles publiques.

RAPPEL Attention aux nuisances sonores !

Les travaux de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ne peuvent être utilisés que : La semaine de 9h00 à 20h00, Les dimanches et jours fériés de 9h00 à 12h00.

- 3 commerces
NOUVEAUX COMMERCES À CUINCY
- 4 travaux
LE POINT SUR LES DERNIERS TRAVAUX
- 6 retour sur
CUINCY EN FÊTE
- 8 retour sur
CUINCY EN SCÈNE
- 10 retour sur - infos plus - urbanisme
- L'HOMMAGE À EDITH PIAF
- STAGE D'ÉTÉ
- GUICHET NUMÉRIQUE URBANISME
- 11 urbanisme
RAPPELS DES RÈGLES D'URBANISME
- 12 retour sur
- LE SALON DES ARTISTES
- LE CONCERT DE L'HARMONIE
- 13 spécial rentrée
LES INFOS POUR SEPTEMBRE
- 17 environnement - retour sur
- QUALITÉ DE L'AIR AU MULTIACCUEIL
- LE CARNAVAL DU MULTIACCUEIL
- 18 retour sur
- JOURNÉE DES DÉPORTÉS - FÊTE DU TRAVAIL
- COMMÉMORATION DU 8 MAI
- 19 infos plus - retour sur
- PLAN DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE
- TOUT SAVOIR SUR LE SUCRE
- RETOUR DES TONDEUSES ÉCOLOGIQUES
- 20 médiathèque
QUOI DE NEUF À LA MÉDIATHÈQUE ?
- 22 finances
LE BUDGET PRIMITIF 2023
- 24 finances
LE COMPTE ADMINISTRATIF 2022
- 25 retour sur - évènement
- LE 2^e SALON DES BIÈRES ARTISANALES
- FESTIVITÉS DU 13 JUILLET
- 26 retour sur - annonce
- LE VOYAGE DES AÎNÉS
- ANNONCE CONCOURS PHOTO 2023
- RENCONTRE INTERCLUB DOJO CLUB
- RANDONNÉE DU CYCLO CLUB
- 27 cadre de vie - expression
- COUPON MAISONS & BALCONS FLEURIS
- EXPRESSION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX
- 28 prochainement
CUINCY MUSIC TOUR 2^e ÉDITION

Dernières actus sur ville-cuincy.fr



ville jumelée avec TWYFORD (Angleterre)



Magazine d'information de la ville de Cuincy - Mairie de Cuincy - 15, rue François Anicot 59553 CUINCY.

Tél : 03 27 93 03 00 - Mail: administration@ville-cuincy.fr - Site Internet : www.ville-cuincy.fr - Directeur de la publication : Claude HÉGO.

Rédaction, photos, conception : Service Communication de la Mairie de Cuincy - Impression : Imprimerie Delezenne - Tirage : 3300 ex - Dépôt légal : juin 2023.



Carrefour express

Cuincy



D. PHILIPPE
Adjoint aux
Travaux
Commerces



Bienvenue aux gérants Camille DUHIN et Olivier LEMAIRE

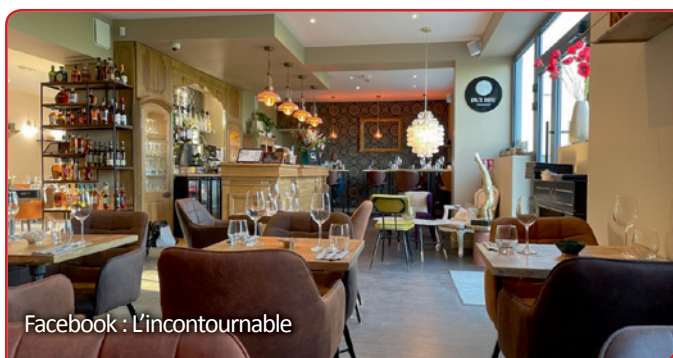
Carrefour express a ouvert Place Dordain

Depuis la fermeture de la supérette Coccinelle en juillet dernier, il se disait qu'une nouvelle enseigne allait venir s'installer Place Dordain. C'est désormais chose faite avec l'ouverture, le mercredi 10 mai, d'un Carrefour express. Ce sont Olivier LEMAIRE et Camille DUHIN, originaires de Biache-Saint-Vaast, qui ont repris ce commerce en location-gérance. Cette structure commerciale répond à une véritable attente de la population surtout depuis la fermeture récente du supermarché Netto, le 18 mars. Il y avait donc désormais un manque cruel de commerce de proximité à Cuincy. Les nouveaux gérants se déclarent très

heureux d'apporter un véritable service en centre-ville et veulent s'investir pleinement dans la revitalisation de la commune. Avec leurs collaborateurs, ils ont mis tout leur cœur à l'ouvrage pour accueillir une clientèle nombreuse et maintenant ils ambitionnent de la fidéliser. Un service de livraison est même envisagé dans les mois à venir... Nul doute qu'avec leur sens de l'accueil et du contact, ils ont tous les atouts pour mener à bien leur projet. Nous leur souhaitons des vœux de pleine réussite dans leur nouvelle entreprise et nous vous invitons à faire vivre ce commerce.

■ Ouvert du lundi au samedi de 8 h à 20 h, le dimanche de 9 h à 13 h.

«L'incontournable» un nouveau restaurant à Cuincy



Facebook : L'incontournable

Le restaurant a ouvert ses portes le 11 Avril 2023. Il est situé au 66, La Haute Rive à Cuincy. Vous y trouverez une cuisine traditionnelle faite maison avec des produits frais et de saison. Plats à la carte ou Formule du Moment : entrée-plat, plat-dessert ou les 3 associés. *L'incontournable* offre un cadre agréable, très bien décoré. Le personnel est à l'écoute et force de proposition et de conseils. Découvrez ces menus et profitez de la belle terrasse ombragée. Les prestations offrent un très bon rapport qualité prix.

■ Du Lundi au Vendredi (fermé le week-end) - Tel : 07 86 81 75 37

Des paniers garnis gagnés au marché Place Dordain

En ce beau dimanche de Pâques, les commerçants du marché avaient mis en jeu deux paniers garnis dont il fallait deviner le poids. Devant un public nombreux, deux familles heureuses sont reparties avec plus de 9 kg de produits alimentaires et artisanaux. Une belle initiative à renouveler !



Le marché Place Dordain,
tous les 2^e dimanche du mois.

Derniers travaux à Cuincy



D. PHILIPPE
Adjoint aux
Travaux
Commerces



Nouveau restaurant scolaire, école Jean Rostand

Le plus gros des travaux est à présent terminé. Les finitions sont en cours. Vont suivre : les derniers raccordements, les essais, ainsi que le passage de la commission de sécurité. Ce nouveau restaurant devrait être opérationnel cet été pour les ALSH. L'inauguration est prévue en septembre.

Centre Aragon



Réfection du mur d'enceinte au centre Aragon

Ce mur, rongé par l'humidité, s'effondrait par endroit et se fissurait dangereusement. L'entreprise Wibaut, en charge des travaux, a colmaté les brèches, supprimé la partie haute abîmée, refait et étanchéifié le dessus.

Coût total : 35 000 €

Réhabilitation du cimetière

La deuxième phase de travaux suit son cours conformément au planning de réhabilitation du cimetière.

Complexe Couderc



Travaux au complexe Couderc

Les travaux de consolidation de la charpente sont à présent terminés. Tous les poteaux de soutènement, ainsi que les têtes d'arbalétriers ont été remplacés. Le câblage électrique, les aérothermes, ainsi que les panneaux de basket sont en cours de remontage. La salle Léo Lagrange pourra bientôt être rendue à ses utilisateurs. Coût de cette réalisation : 600 000 € HT.

Travaux de voirie divers

Quelques travaux de réparation ont été une nouvelle fois effectués au Centre Aragon, rue Eugène Varlin, rue Jules Vallès.



Remise en état du chemin avenue des Acacias

Cette petite voie menant aux garages et fonds de jardin des riverains des avenues des Pommiers et Peupliers était, depuis des années, fort dégradée. Après son transfert dans le domaine public communal, la Municipalité a décidé d'accéder au souhait de réfection des riverains concernés.

L'entreprise TPRN a effectué les travaux (gestion des eaux pluviales, fond de forme et pose de bordures et d'enrobé), début mai. Coût de l'opération : 66 000 €

La mэрule frappe la Boutika'Dons.

Cet ancien logement de fonction communal avait déjà connu ce champignon en 2014. Traité et assaini, il accueillait désormais ce « magasin » où tout est gratuit, ainsi que les ateliers divers et variés que l'association avait mis en place. Malheureusement, en avril dernier, une nouvelle mэрule fut découverte rongant boiseries et ciment. Un arrêté de fermeture a été immédiatement pris par M. le Maire et une déclaration en préfecture a été effectuée. La relocalisation de la Boutika'Dons est envisagée à la résidence Les Quinsions à l'automne.



Création d'un parking, rue Madeleine Brès

Ce parking, situé dans la nouvelle rue Madeleine Brès (perpendiculaire à la rue du Faubourg d'Esquerchin), est destiné à faciliter le stationnement de la patientèle des futurs professionnels de santé qui s'y implantent actuellement.

Reconstruction d'un bac à fleurs rue Lanoy

Il ne vous a pas échappé qu'un chauffeur indélicat a démoli un des bacs à fleurs rue Lanoy et ce, sans laisser d'adresse évidemment ! Ce sont nos employés des Services techniques, qui se sont affairés à le reconstruire et renouveler les plantations. Bravo à eux !

Chapelle Notre-Dame des Affligés

Lors d'un contrôle d'entretien, nous avons constaté que les bois qui soutiennent la cloche étaient très dégradés. Un arrêté a immédiatement été pris pour fermer cet édifice. Une entreprise spécialisée a été commanditée pour effectuer un diagnostic avant une réfection.



Un week-end magique à Cuincy

Le week end de la Pentecôte à Cuincy est traditionnellement placé sous le signe des festivités, de la joie et de la convivialité. Cette année, Martine DURUT, Adjointe chargée aux Fêtes et Cérémonies, et sa commission ont concocté un programme de choix autour du thème «Magie & Illusion».



M. DURUT
Adjointe aux
Fêtes, cérémonies
sécurité

Vendredi soir, le coup d'envoi de la manifestation a été lancé par la compagnie J'Danse, qui a proposé au public un gala de Danse exceptionnel baptisé «The Magic Show». Les membres de l'association, toutes générations confondues, ont ébloui les nombreux spectateurs à grands renforts de chorégraphies travaillées, de costumes et d'effets de lumières. Une grande illusion de disparition a été proposée sous les applaudissements du public.

Le samedi, la traditionnelle braderie-ducasse de la Pentecôte a connu une belle affluence, sous un soleil généreux. L'inauguration officielle a marqué cet après-midi festif, en présence de Claude HÉGO, Maire, son équipe et de Sonia VALLET, Maire de Lauwin Planque.

Le samedi soir, c'est au tour de la compagnie Lez'Arts Spectacles d'éblouir l'assistance avec un voyage magique agrémenté de strass et paillettes au sein des plus beaux cabarets parisiens. Un French Cancan exécuté à la perfection a ravi le public enflammé par le dynamisme et le charme des danseuses de la troupe.

Le dimanche après-midi, un spectacle de magie de grande qualité a émerveillé le public de la Halle Jean Lenne. La magicienne Caroline MARX, vue sur TF1 dans l'émission «Diversion» d'Arthur, a offert aux cuincinois.e.s un show d'1h20 d'illusions, de mentalisme, de manipulations et de diversions. Son spectacle «Girl Power» redonne le pouvoir aux femmes et cette fois la jolie blonde n'est pas l'assistante ! De nombreux hommes sont donc montés sur scène pour «se faire mettre en boîte» par Caroline MARX, dont M. le Maire, métamorphosé en quelques instants en magicien. Nul doute que le public se souviendra longtemps de cette performance qui s'est terminée par une standing ovation bien méritée et une sympathique séance de dédicaces. Le dimanche soir, une seconde représentation de «The Magic Show» de J'Danse a comblé une nouvelle fois la Halle Jean Lenne.

Reprise des festivités le lundi avec au menu, l'apéritif-concert suivi du repas réalisé par «Les Amoureux de la Charcuterie Maison». Puis, des animations de plein air étaient proposées à l'extérieur de la Halle Jean-Lenne, une belle exposition photo de Top Images, les traditionnels stands kermesse des associations, les prestations du Cuincy Country Club, les chansons du groupe «Les Citrons volants» et de Sillix et Thomas.



L'inauguration d'un week-end magique !



«The Magic Show» de J'Danse



Le French Cancan de la compagnie LezArts



La fête foraine sur la Place du Capitaine Dordain.



La magicienne Caroline MARX se change en un instant...



...devant les yeux du public conquis.



Claude HÉGO, Maire ...Et Magicien le temps d'un numéro !



L'association cuincinoise Top Images a dévoilé au public ses plus beaux clichés. Passionnés de photo, rejoignez-les !



Le Cuincy Country Club, toujours fidèle au poste !



Le théâtre de Guignol (en arrière plan) et le stand des modélistes ont divertis les plus jeunes...



Le grand saut et le jump ball pour nos ados les plus téméraires !



La magie des balançoires d'antan opère toujours !



Les traditionnels stands kermesse des associations.

Cuincy en scène : un festival de talents



D. CAVALIÉ
Adjointe à la
Culture

C'était une nouvelle offre culturelle qui a été proposée pendant tout un weekend à Cuincy, les 10, 11, 12 mars derniers.

L'association Sing a Song a ouvert le festival le vendredi soir avec une soirée chantante et dansante. Une chanson spécialement écrite par le groupe pour ce nouveau rendez-vous a ouvert les festivités.

À la médiathèque de nombreuses animations ont été proposées : de la traditionnelle soirée jeux de société pour les adolescents animée par Michèle, notre ludothécaire, à des lectures pour les plus jeunes par Delphine RENIERS, mais aussi un atelier d'art thérapie pour la gestion des émotions et une séance de dédicaces par la jeune autrice Angélique PÉCRIAUX. Une exposition photo de l'association Top Images, séances photos pour les enfants et les familles complétaient l'après-midi.

Le 11 mars en soirée, le public venu à la Salle des Fêtes s'est littéralement régalé. Le spectacle « Still Amy » a été un triomphe. Manon CAILLE,

qui chante le blues et la soul depuis son enfance et Quentin LAMARRE, talentueux guitariste ont eu l'idée de faire revivre la musique de la dernière diva Soul avec un Tribute d'Amy WINEHOUSE.

La période Back to Black et les morceaux iconiques tels que *Rehab* ou *I'm No Good* ont bien sûr été mis à l'honneur, mais l'album *Frank* et les pépites jazzy ou reggae dont Amy nous a gratifiés n'ont pour autant pas été laissés de côté !

Le groupe a fait le choix de se concentrer sur sa sensibilité musicale à fleur de peau, en s'éloignant des caricatures de son personnage, pour lui rendre un vibrant hommage : pour le plus grand plaisir de l'assistance nombreuse.

Et pour finir dimanche après-midi ce sont des éclats de rire qui ont retenti à la salle des fêtes avec Manon LEPOMME, humoriste belge, véritable feu d'artifice final pour ces 3 jours de jolies découvertes.



Animations jeux de société à la médiathèque.



L'atelier «Gestion des émotions» avec Angélique PÉCRIAUX.



Expo photo Top images, avec séance photo.



Atelier découverte du Pilates avec J'Danse.



Ci-dessus : Les chanteurs de Sing a Song ont ouvert le festival.



À gauche et en pied de page : Le tribute Still Amy a rendu un vibrant hommage à la chanteuse Amy WINEHOUSE.

Ci-dessous : L'humoriste belge spontanée et pétillante Manon LEPOMME.



Un hymne à l'amour

Le 20 mai, l'offre culturelle a pris une nouvelle dimension avec un grand tour de chant en hommage à Édith PIAF



D. CAVALIÉ
Adjointe à la
Culture



Marielle DUROULE incarnait Édith PIAF sur scène

Edith PIAF nous a quittés il y a 60 ans. Cet anniversaire méritait de rendre hommage à cette artiste exceptionnelle. C'est par l'angle de la femme amoureuse que sa vie est racontée par Marielle DUROULE, interprète incroyable de la même. Accompagnée par Claude CHEVALIER à l'accordéon et Fabien DAMIDE au clavier et au chant, elle reprend avec brio les plus grands succès d'Edith.

Une soirée où le fantôme de PIAF était présent avec le public à Cuincy grâce à des artistes de grand talent.

Inscrivez-vos enfants au stage sportif de cet été !



E. CARNEL
Adjoint à
l'Éducation

Enfants 6-11 ans scolarisés à Cuincy :

- Stage d'escrime, du 10 au 13 juillet.

Au club d'escrime de Douai.

Transport par le réseau évéole, encadré par des animateurs. Tarif (Cuincynois): 2€ par séance.

3 € (Extérieurs).

Rapprochez-vous du Service Éducation Jeunesse.

Nombre de places limité ! Tél : 03 27 93 03 12.



© Facebook - Cercle d'escrime de Douai

urbanisme

Lancement du Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme

La ville de Cuincy ouvre au public un Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU) pour faciliter les démarches des usagers.

Un service supplémentaire pour les administrés.



L'objectif de ce télé-service est de simplifier les démarches administratives des usagers en réalisant en ligne les autorisations d'Urbanisme.

Le dépôt au format papier sera toujours possible. Le cabinet Urbads vous accueille en

mairie le mercredi après-midi sur rendez-vous au 03 27 93 03 04.

Voici la liste des dépôts disponibles au format numérique :



D. PHILIPPE
Adjoint aux
Travaux,
Urbanisme

- CU : Certificat d'Urbanisme.
- DP : Déclaration Préalable.
- PC : Permis de Construire (maison individuelle)
- PC : Permis de Construire.
- PA : Permis d'Aménager.
- PD : Permis de Démolir
- MODIFICATIF : Permis de construire ou d'aménager modificatif.
- DOC : Déclaration d'Ouverture de Chantier
- DAACT : Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux.
- DIA : Déclaration d'Intention d'Aliéner.

Le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme est accessible sur ville-cuincy.fr/services/urbanisme

Rappels des règles d'urbanisme pour les particuliers



D. PHILIPPE
Adjoint aux
Travaux,
Urbanisme

Vous souhaitez réaliser des travaux ? Voici un rappel sur les obligations en terme d'urbanisme que vous devez respecter.

Projets non soumis à autorisation préalable :

- Tout projet possédant une emprise au sol ou une surface de plancher inférieure ou égale à 5m² ainsi qu'une hauteur inférieure ou égale à 12m ne nécessite pas d'autorisation préalable. Attention : Un projet non-soumis à autorisation préalable doit respecter les règles fixées par le règlement du Plan Local d'urbanisme !

Projets soumis à déclaration préalable :

- Tout projet possédant une emprise au sol ou une surface de plancher supérieure à 5 m² et inférieure ou égale à 20m² et une hauteur inférieure ou égale à 12 m.
- Sont également soumis à déclaration préalable : les projets de modification de l'aspect extérieur d'un bâtiment existant, les piscines, les projets de changement de destination, les projets de clôture, de division foncière, d'installation de Vélux...

NB : Quand ils s'accompagnent de la création de voies, d'équipements, les lotissements sont soumis à permis d'aménager.

ATTENTION :

- Lorsqu'une modification d'aspect extérieur d'un bâtiment existant s'accompagne d'un changement de destination, le projet doit être soumis à permis de construire. (Ex : Une maison particulière transformée en commerce avec ajout de fenêtres.)
- En zone urbaine (zone U) tout projet d'extension d'un bâtiment existant peut faire l'objet d'une déclaration préalable jusqu'à 40 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol supplémentaire créée sauf si cette extension a pour effet d'entraîner le dépassement des seuils fixés par le Code de l'urbanisme (ex : une extension d'habitation de 34 m² fait l'objet d'une déclaration préalable de travaux sauf si cette extension a pour effet de porter la surface de plancher totale de l'habitation au-delà de 150 m²).

Projets soumis à permis de construire :

Tous les projets qui ne relèvent pas du champ d'application de la déclaration préalable de travaux. Attention : Pour un projet de construction d'une habitation neuve, le demandeur doit obligatoirement avoir recours à un architecte si la surface de plancher créée est supérieure à 150 m² ou si le demandeur est une personne morale.

Sont soumis à permis de construire et à l'obligation de recourir à un architecte : les extensions d'habitations comprises entre 20 et 40 m² qui ont pour effet de porter l'ensemble de la surface de plancher de la construction au-delà de 150 m² de surface de plancher. (NB : Un garage n'est pas constitutif de surface de plancher.)

Projet soumis à autorisation de travaux :

Tout projet de construction, de modification, ou d'aménagement d'un Établissement Recevant du Public (ERP) doit faire l'objet d'une demande d'autorisation de travaux en mairie.

Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme :

Vous pouvez déclarer en ligne (voir page 10 de ce magazine). Lien d'accès au guichet numérique sur : www.ville-cuincy.fr/services/urbanisme

Délais d'instruction à compter du dépôt d'un dossier complet :

- 1 mois pour une déclaration préalable (DP).
- 2 mois pour les permis de construire portant sur une maison individuelle (PCMI).
- 3 mois pour les autres permis de construire (PC) et les permis d'aménager (PA).
- 4 mois pour les autorisations de travaux (AT).

Les délais de recours

2 mois à partir du premier jour de l'affichage de l'autorisation sur le terrain.



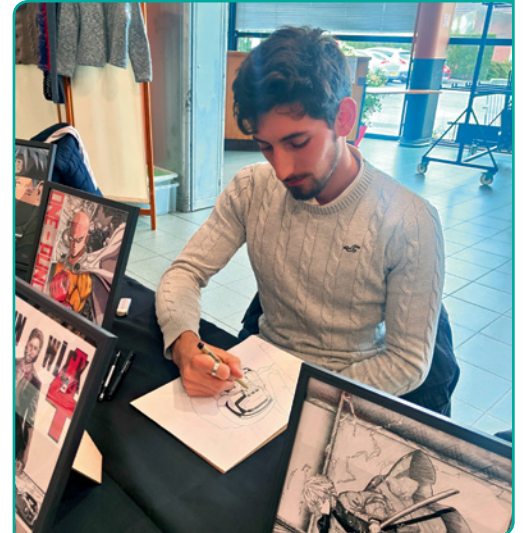
D. CAVALIÉ
Adjointe à la
Culture

Le salon des artistes : une journée d'échanges et de partage

Peinture, couture, scrapbooking, vitrail, création de bijoux... Il y en avait pour tous les goûts le 15 avril dernier à la salle des fêtes !



L'association de Scrapbooking à l'entrée du salon a donné le ton de la créativité.



La dernière édition organisée par l'Office Culturel Cuincynois avait eu lieu juste avant le confinement de 2020. Quelle joie de retrouver ce rendez-vous le 15 avril dernier dans la salle des fêtes. Ce fut une journée d'échange et de partage pour les associations cuincynaises, des artistes locaux et quelques invités. Nous avons pu y voir de belles créations en peinture, vitrail, scrapbooking, tricot, couture, point de croix, peinture sur soie, feutres, bijoux, céramique ... En plus de découvrir le magnifique travail des artistes,

des performances ont été données sur scène par les sections de country et de théâtre. Le public a pu lui aussi s'initier lors d'ateliers à certaines techniques comme la peinture sur soie ou la création de bijoux.

Cuincy est une ville où l'art et l'artisanat sont importants. Et ce salon en est une belle preuve. Lisiane MORELLE et la Municipalité vous donnent déjà rendez-vous au printemps 2025 pour une nouvelle édition une fois de plus riche de créativité.

Le concert de l'Harmonie, à l'arrivée du Printemps

L'arrivée du printemps rime chaque année avec le traditionnel concert de l'harmonie municipale.

Après un conte musical en 2022, c'est un format à nouveau classique qui a été donné le 12 avril. En première partie nous avons retrouvé les deux classes d'orchestre. Nos jeunes musiciens se sont investis pendant de longs mois pour enchanter le public venu nombreux. On ne peut que les féliciter pour leur prestation.

En seconde partie, c'est l'harmonie qui a fait voyager l'auditoire avec des morceaux envoûtants.

Ce rendez-vous connaît toujours autant de succès auprès des mélomanes cuincynois qui apprécient la diversité proposée chaque année par les musiciens sous la direction de Christophe JASINSKI.



A l'issue du concert, M. le Maire a salué les brillants musiciens.



Spécial Rentrée 2023



E. CARNEL
Adjoint à
l'Éducation

Chères Cuincynoises, chers Cuincynois,

Lundi 4 septembre, les quelques 625 élèves Cuincynois scolarisés de la maternelle au CM2 feront leur rentrée scolaire. Cette année, la Municipalité propose aux jeunes écoliers du quartier des Treize d'expérimenter un nouveau moyen de transport scolaire : le Pédibus. Plus de détails en troisième page de ce Spécial Rentrée.

Les informations qui suivent vous aideront à aborder sereinement la rentrée de vos enfants en vous donnant tous les éclairages sur les services offerts par la commune ainsi que les démarches à effectuer pour y accéder.



École élémentaire Joliot-Curie

Allée Jules Ferry
(entrée : Esplanade François-Mitterrand).
Tél. 03 27 93 03 42.
Directeur : M. LEHNERT
ce.0590362y@ac-lille.fr

Horaires :

Accueil matin : 7^h00 - 8^h45
Temps scolaire : 8^h45 - 12^h00
Pause méridienne : 12^h00 - 14^h00
Temps scolaire : 14^h00 - 16^h45
Accueil soir : 16^h45 - 18^h30

Jours de classe :

Lundi
Mardi
Jeudi
Vendredi



École élémentaire Jean-Rostand

381, avenue des Acacias
Résidence Les Quinsions.
Tél. 03 27 93 17 90.
Directrice : M^{me} LHOMME
ce.0594461d@ac-lille.fr

Horaires :

Accueil matin : 7^h00 - 8^h30 à MLK*
Temps scolaire : 8^h30 - 11^h45
Pause méridienne : 11^h45 - 13^h45
Temps scolaire : 13^h45 - 16^h30
Accueil soir : 16^h30 - 18^h30 à MLK*

Jours de classe :

Lundi
Mardi
Jeudi
Vendredi



École maternelle Martin-Luther-King

127, rue Eugène Varlin
Résidence Les Treize.
Tél. 03 27 93 03 25.
Directrice : M^{me} BERTORA
ce.0594330l@ac-lille.fr

Horaires :

Accueil matin : 7^h00 - 8^h40
Temps scolaire : 8^h40 - 11^h55
Pause méridienne : 11^h55 - 13^h55
Temps scolaire : 13^h55 - 16^h40
Accueil soir : 16^h40 - 18^h30

Jours de classe :

Lundi
Mardi
Jeudi
Vendredi



École maternelle Pierre-Mendès-France

600, rue Jean Jaurès
Résidence Notre-Dame.
Tél. 03 27 93 03 56.
Directrice : M^{me} HANNE
ce.0595599r@ac-lille.fr

Horaires :

Accueil matin : 7^h00 - 8^h45
Temps scolaire : 8^h45 - 12^h00
Pause méridienne : 12^h00 - 14^h00
Temps scolaire : 14^h00 - 16^h45
Accueil soir : 16^h45 - 18^h30

Jours de classe :

Lundi
Mardi
Jeudi
Vendredi



École maternelle Jean-Zay

141, rue Suzanne Lanoy.
Tél. 03 27 93 03 35.
Directeur : prochainement nommé(e)
ce.0594253c@ac-lille.fr

Horaires :

Accueil matin : 7^h00 - 8^h30
Temps scolaire : 8^h30 - 11^h45
Pause méridienne : 11^h45 - 13^h45
Temps scolaire : 13^h45 - 16^h30
Accueil soir : 16^h30 - 18^h30

Jours de classe :

Lundi
Mardi
Jeudi
Vendredi

* MLK : Martin Luther King

Les Accueils de Loisirs du mercredi : dès le mercredi 6 septembre

Ce service permet de répondre aux besoins signifiés par les parents sur les modalités de garde. NB : Ce service fonctionnera uniquement en période scolaire, il n'y a pas de service de bus ni de service cantine. Trois lieux d'accueil sont proposés :

PUBLIC CONCERNÉ	LIEU D'ACCUEIL	HORAIRES MATIN	HORAIRES APRÈS-MIDI
Enfants, en maternelle	École Jean Rostand 381 Av. des Acacias	9h00 - 12h15	13h30 - 18h00
Enfants, du CP au CM2			
LALP* - Ados scolarisés du collège au lycée	Centre Dunant (Pôle Action Jeunesse) 95 rue Allende. Res. Notre Dame	Jours et horaires sur ville-cuincy.fr	

Pour les accueils de Loisirs du mercredi matin, **un service d'accueil est proposé de 8h à 9h**, moyennant un supplément. Aucun enfant ne pourra accéder à ce service sans inscription préalable au service Éducation Jeunesse de la Mairie.

* LALP - Carte d'adhésion : 5 € à l'année + participation aux sorties (petites : 2€, grandes : 5€)

Barèmes et tarifs - ALSH du Mercredi et vacances scolaires - pour les Cuincynois

Partis	BAREME JUILLET 2023 - JUIN 2024 EN EURO							TARIFS	1/2 JOURNÉE MERCREDI ET VACANCES	JOURNÉE VACANCES SCOLAIRES	ACCUEIL PÉRICENTRE MATIN 8 ^h -9 ^h	
	1.5	2	2.5	3 - 3.5	4 - 4.5	5 - 5.5	6 - 6.5				1/2 heure	heure
Jusqu'à	13 650	16 150	18 900	21 785	27 300	32 800	35 435	C	2,23 €	3,68 €	0,77 €	1,11 €
Jusqu'à	18 900	21 650	24 950	27 550	32 800	38 050	43 300	B	2,60 €	5,56 €	1,22 €	1,67 €
	Revenus imposables supérieurs aux plafonds précédents							A	2,96 €	7,43 €	1,54 €	2,10 €
	Tarifs dégressifs pour frères et sœurs Cuincynois							D			0,45 €	0,56 €

Barèmes et tarifs - ALSH du Mercredi et vacances scolaires - pour les non Cuincynois

Partis	BAREME JUILLET 2023 - JUIN 2024 EN EURO							TARIFS	1/2 JOURNÉE MERCREDI ET VACANCES	JOURNÉE VACANCES SCOLAIRES	ACCUEIL PÉRICENTRE MATIN 8 ^h -9 ^h	
	1.5	2	2.5	3 - 3.5	4 - 4.5	5 - 5.5	6 - 6.5				1/2 heure	heure
Jusqu'à	13 650	16 150	18 900	21 785	27 300	32 800	35 435	G	3,42 €	9,49 €	1,99 €	2,78 €
Jusqu'à	18 900	21 650	24 950	27 550	32 800	38 050	43 300	F	3,62 €	9,87 €	2,33 €	3,10 €
	Revenus imposables supérieurs aux plafonds précédents							E	3,85 €	10,21 €	2,54 €	3,45 €
	Tarifs dégressifs pour frères et sœurs non Cuincynois							H			1,05 €	1,24 €

Contribution dégressive pour l'accueil péricentre de 8^h à 9^h

	CUINCYNOIS			NON CUINCYNOIS		
1 ^{er} enfant	A	B	C	E	F	G
2 ^e enfant	B	C	D	F	G	H
3 ^e enfant	C	D	D	G	H	H
4 ^e enfant	D	D	D	H	H	H

Documents à fournir à l'inscription :

- Fiche d'inscription. • Fiche sanitaire.
- Attestation d'assurance responsabilité civile.
- Copies des vaccinations.
- Si votre enfant est titulaire d'une carte d'identité ou du brevet de natation, merci de nous fournir la photocopie des documents.

Les services périscolaires

Les Accueils Périscolaires

Des accueils périscolaires sont proposés le matin, de 7h à l'entrée en classe, et le soir, à l'issue du temps scolaire et jusque 18h30. Ces accueils ont lieu dans l'enceinte des écoles, sauf pour les écoles Martin-Luther-King et Jean-Rostand où les accueils sont regroupés : le matin et le soir, à l'école Martin-Luther-King. **La liaison entre les deux écoles s'effectue par le biais du transport scolaire en bus.** Les accueils périscolaires sont encadrés par des animateurs qualifiés, affectés pour l'année scolaire à une école. Ils comprennent une collation (le matin) et un goûter (le soir), fournis par la commune.



La Restauration et la Pause Méridienne

Les repas respectant l'équilibre nutritionnel et les normes d'hygiène sont préparés en cuisine centrale par le service municipal de l'Auberge Verte. De plus à la rentrée scolaire 60% de produits BIO seront intégrés au repas. Outre la fourniture du repas, le service de pause méridienne intègre également l'encadrement et l'animation éducative des enfants par un personnel municipal qualifié (animateurs, ATSEM, agents de restauration). **Ce service fonctionnera tous les jours de classe.**

Les Études Surveillées

Les études surveillées proposées dans les écoles élémentaires continueront de fonctionner. Elles débuteront après le temps scolaire les lundis, mardis, jeudis et vendredis pour une durée d'une heure, encadrées par des animateurs qualifiés. Les enfants de Jean Rostand iront en transport scolaire (pédibus) en étude à Martin Luther King.

Modalités d'inscription aux services périscolaires :

Les inscriptions aux services périscolaires s'effectuent au secrétariat du Service Éducation Jeunesse de la mairie **du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 17h00. Elles débuteront le 16 août 2023.**

⚠ L'inscription préalable des enfants aux services périscolaires est obligatoire et doit être renouvelée à chaque rentrée scolaire.

Modalités de paiement :

L'accès aux services périscolaires est facturé aux familles en **post-facturation**, c'est-à-dire le mois suivant la participation à ceux-ci. Dès que le mois sera terminé, vous recevrez votre facture par mail. Si vous optez pour le règlement par chèque, le paiement devra s'effectuer au Service Éducation Jeunesse de la mairie.

Les chèques devront être libellés à l'ordre de la **Régie restauration et activités périscolaires.**

Moyens de paiement acceptés : espèces, chèques bancaires ou postaux (ainsi que CESU et Chèques-Vacances, uniquement pour les accueils périscolaires).

Les familles ont également la possibilité de régler soit en ligne, sur **cuincy.portail-familles.net**, soit par prélèvement automatique. Un RIB devra être fourni à l'inscription si vous optez pour le prélèvement automatique.



Barèmes et tarifs - services périscolaires - pour les Cuincynois

	BAREME SEPTEMBRE 2023 - JUIN 2024 EN EURO							TARIFS	RESTAURATION	ACCUEIL MATIN + SOIR	ÉTUDE SURVEILLÉE
Parts	1.5	2	2.5	3 - 3.5	4 - 4.5	5 - 5.5	6 - 6.5		le repas	l'activité	l'activité
Jusqu'à	13 650	16 150	18 900	21 785	27 300	32 800	35 435	C	2,08 €	1,26 €	0,87 €
Jusqu'à	18 900	21 650	24 950	27 550	32 800	38 050	43 300	B	3,32 €	1,87 €	1,21 €
	Revenus imposables supérieurs aux plafonds précédents							A	4,84 €	2,53 €	1,50 €
	Tarifs dégressifs pour frères et sœurs Cuincynois							D		0,63 €	0,52 €

Barèmes et tarifs - services périscolaires - pour les non Cuincynois

	BAREME SEPTEMBRE 2023 - JUIN 2024 EN EURO							TARIFS	RESTAURATION	ACCUEIL MATIN + SOIR	ÉTUDE SURVEILLÉE
Parts	1.5	2	2.5	3 - 3.5	4 - 4.5	5 - 5.5	6 - 6.5		le repas	l'activité	l'activité
Jusqu'à	13 650	16 150	18 900	21 785	27 300	32 800	35 435	G	6,09 €	3,11 €	1,83 €
Jusqu'à	18 900	21 650	24 950	27 550	32 800	38 050	43 300	F	6,34 €	3,23 €	2,00 €
	Revenus imposables supérieurs aux plafonds précédents							E	6,57 €	3,40 €	2,22 €
	Tarifs dégressifs pour frères et sœurs non Cuincynois							H		1,56 €	0,95 €

Contribution dégressive - Accueil et étude surveillée

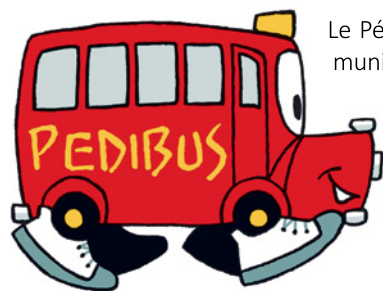
	CUINCYNOIS			NON CUINCYNOIS		
1 ^{er} enfant	A	B	C	E	F	G
2 ^e enfant	B	C	D	F	G	H
3 ^e enfant	C	D	D	G	H	H
4 ^e enfant	D	D	D	H	H	H

⚠ Important pour le calcul de vos tarifs :

Présentez-vous au secrétariat du service Éducation Jeunesse en mairie, munis de **la copie de votre avis d'imposition ou de non imposition 2023 (sur les revenus de 2022).**

Les personnes vivant maritalement devront fournir les copies de leurs deux avis d'imposition.

Nouveauté : Pédibus

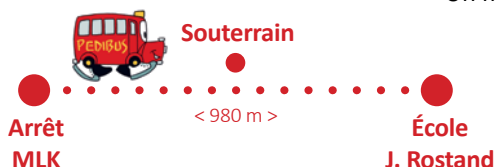


Le Pédibus est un système d'accompagnement des enfants à pied à l'école, sous la conduite d'agents municipaux. L'enfant rejoint le Pédibus à un arrêt défini et fait le trajet à pied vers l'école avec ses copains. Ce mode de transport est proposé aux élèves habitant le quartier des Treize et n'allant pas aux accueils scolaires.

Le Pédibus est un mode de transport convivial, sain, économique et écologique.

Les objectifs de cette démarche :

- Moins de voitures aux abords de l'école.
- Un peu d'exercice pour les enfants, plus décontractés, ils seront plus attentifs en classe.
- Une sensibilisation à la sécurité routière.
- Un mode de transport convivial.



Le Pédibus fonctionne par tous les temps. Les accompagnants seront munis de gilets fluorescents, de lampes torches et panneaux STOP. Les enfants devront avoir un gilet fluorescent fourni par les parents. Ce service est gratuit.

Service minimum d'accueil

Institué par la loi du 20 août 2008, le service minimum d'accueil permet aux élèves des écoles maternelles et élémentaires de bénéficier gratuitement d'un service d'accueil lorsqu'au moins 25 % des enseignants d'une école sont en grève. À Cuincy, les enfants sont accueillis dans leur école par un personnel municipal qualifié. À noter qu'en cas de grève, les accueils avant et après la classe, la restauration scolaire, qui sont des services municipaux, fonctionnent aux horaires habituels.

Horaires de bus Légende : EE : Entrée d'école | SE : Sortie d'école

BUS Écoles J.Rostand - MLK - Jean Zay - Joliot Curie - PMF

EE	ARRET	MATIN	SE	ARRET	SOIR
	Esplanade Mitterrand	7 ^h 45	16 ^h 30	Jean Zay	16 ^h 35
	Saudemont	7 ^h 49	16 ^h 30	Jean Rostand	16 ^h 40
	Béhague	7 ^h 51	16 ^h 45	Martin L. King	16 ^h 45
	ZI Cuincy	7 ^h 59		Roseraie*	16 ^h 47
	Chapelle	8 ^h 00		Renoir	16 ^h 52
	Pottier (fusion Sand)	8 ^h 06	16 ^h 45	Pierre M. France	16 ^h 55
	Pagnol	8 ^h 08		Sand	16 ^h 58
	Calvaire	8 ^h 13		Pottier	17 ^h 00
	Roseraie*	8 ^h 16		Pagnol	17 ^h 02
8 ^h 30	Martin Luther King	8 ^h 19	16 ^h 45	Joliot Curie	17 ^h 06
8 ^h 40	Jean Rostand	8 ^h 22		Saudemont	17 ^h 10
8 ^h 30	Joliot Curie	8 ^h 30		Béhague	17 ^h 12
8 ^h 40	Jean Zay	8 ^h 32		ZI Cuincy	17 ^h 19
8 ^h 40	Pierre Mendès France	8 ^h 37		Chapelle	17 ^h 20
				Pottier	17 ^h 25

* : pour les enfants du quartier de la Roseraie

BUS DU MIDI, les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

SE	RETOUR DE L'ÉCOLE	
11 ^h 45	Jean Zay	11 ^h 45
11 ^h 45	Jean Rostand	11 ^h 52
11 ^h 55	M. L. King	11 ^h 55
	Roseraie	11 ^h 57
	Calvaire	12 ^h 04
11 ^h 45	P. M. France	12 ^h 09
	Sand	12 ^h 11
12 ^h 00	Joliot Curie	12 ^h 14
	Flandria-Leclercq	12 ^h 19
	Pottier	12 ^h 22
	Chapelle	12 ^h 27
	Béhague	12 ^h 35
	Saudemont	12 ^h 37

EE	DÉPART POUR L'ÉCOLE	
	Sand	13 ^h 11
	Pottier	13 ^h 14
	Flandria	13 ^h 16
	Calvaire	13 ^h 21
	Roseraie*	13 ^h 23
13 ^h 30	Jean Rostand	13 ^h 26
13 ^h 45	M. L. King	13 ^h 31
	Chapelle	13 ^h 37
	Béhague	13 ^h 42
	Saudemont	13 ^h 45
	Jean Zay	13 ^h 48
13 ^h 45	P.M. France	13 ^h 53
14 ^h 00	Joliot Curie	13 ^h 59

* : pour les enfants du quartier de la Roseraie

Les transports scolaires

Un ramassage scolaire est proposé le matin, le midi et le soir après les heures scolaires. Il dessert toutes les écoles de la commune.

C'est un service gratuit, qui nécessite de **posséder obligatoirement une carte de bus au nom et prénom de l'enfant avec sa photo d'identité, que l'enfant présentera à sa montée dans le bus.** Cette carte est délivrée par le service Éducation et Jeunesse de la Mairie, elle est valable pour l'année scolaire en cours. **Le jour de l'inscription, merci de fournir :**

- Un justificatif de domicile ou une attestation d'hébergement.
- Une photo d'identité de l'enfant, indispensable pour obtenir la carte de bus.

Dès lors que l'enfant est inscrit au ramassage scolaire, ses parents s'engagent au respect des règles de sécurité. (voir le règlement)

Règlement des transports scolaires :

Les parents sont responsables de leur(s) enfant(s) **jusqu'à sa montée** dans l'autocar et **immédiatement après sa descente.**

Un adulte devra être présent à la descente du bus. Dans le cas contraire, une décharge de retour seul au domicile devra être fournie au Service Éducation Jeunesse, par le responsable légal de l'enfant. En cas d'absence de l'adulte ou d'une décharge, l'enfant sera confié au service d'accueil de l'école Jean Zay. Ce service sera facturé. Pendant le trajet, des agents municipaux sont présents pour veiller à la sécurité des enfants. En conséquence, ces derniers doivent suivre les consignes que ces agents peuvent être amenés à leur donner. Les enfants qui ne respecteraient ni les consignes de sécurité ni le personnel d'encadrement pourront se voir refuser l'accès à ce service.

Rappels pour les enfants

N'oublie pas de présenter au conducteur ta carte de bus à chaque montée.

Écoute les consignes données par les agents municipaux présents pour ta sécurité.



Renseignements
 Secrétariat du Service Éducation Jeunesse
Tél : 03 27 93 03 12
secretariateducationjeunesse@ville-cuincy.fr



Mesure de la qualité de l'air au centre multi-accueil

Cuincy s'est engagée en signant la Charte Zéro Perturbateur Endocrinien à lutter contre les substances chimiques reconnues comme perturbateurs endocriniens.



B. CORDONNIER
Conseillère
déléguée au
Dev. Durable



L'exposition aux substances chimiques et plus particulièrement aux perturbateurs endocriniens constitue un enjeu majeur de santé publique car elle peut avoir des conséquences sur la santé d'un individu voire sur sa descendance. La femme enceinte et les enfants en bas âge (les 1000 premiers jours) sont particulièrement sensibles à leurs effets.

Ces substances sont impliquées, outre les naissances prématurées, dans huit grandes pathologies infantiles dont l'asthme, l'obésité, l'hypominéralisation des incisives et des molaires (MIH), les troubles cognitifs et du langage, les troubles du déficit de l'attention avec et sans hyperactivité, les atteintes au système reproducteur, l'hypothyroïdie. L'environnement intérieur est une des principales sources d'exposition dans la mesure où c'est un lieu majeur d'émission des grandes familles de Perturbateurs Endocriniens et que nous y passons 90% de notre temps.

Afin de rechercher la présence de perturbateurs endocriniens, des capteurs de mesures de qualité de l'air ont donc été posés le 2 mai à la crèche dans la salle d'activité et dans le dortoir. Les prélèvements sont faits durant 4 jours sur 2 badges afin de rechercher des composés organiques volatiles dont le formaldéhyde.

Ces prélèvements ont été envoyés à un laboratoire pour analyses.

La deuxième série de prélèvements sur bracelet en silicone conditionné et posé sur un support dans la crèche aux mêmes endroits a été faite la semaine du 30 mai et concernent les phtalates (grande famille des perturbateurs endocriniens). Les résultats nous seront rendus et commentés par le bureau d'étude en charge de ces prélèvements. Des mesures seront prises pour limiter les perturbateurs endocriniens s'il s'avère que ces résultats ne donnent pas satisfaction.

retour sur



L'atelier maquillage

Le carnaval du centre multi-accueil et du Relais Petite Enfance

C'est dans une ambiance festive que se sont retrouvées les assistantes maternelles fréquentant les structures de la Petite Enfance. Les enfants étaient costumés à cette occasion pour danser en musique autour d'un savoureux goûter offert par la Municipalité.

Un après-midi atypique pour les enfants et leurs accompagnatrices venus en grand nombre fêter l'arrivée des beaux jours.



E. CARNEL
Adjoint à
l'Éducation

La journée des Déportés

Chaque année, la Municipalité honore la mémoire des victimes des atrocités nazies et de la Déportation.

La cérémonie a débuté avec Claude HÉGO, Maire, lequel a souligné l'hommage perpétuel de la ville de Cuincy aux déportés qui ont donné leur nom à de nombreuses rues de la commune : Suzanne Lanoy, Jean Moulin, le capitaine Jean Salomé, Louis Delfosse, Florent Saudemont, André Duborper, Charles Behague et François Anicot. Les biographies respectives des Déportés ont été lues avec émotion par les élus, conseillers et citoyens présents à cette cérémonie.



Le dépôt de gerbes en mémoire des Déportés.

Fête du Travail : les médaillés à l'honneur



M. DURUT
Adjointe aux
Fêtes et
Cérémonies

Le 1^{er} mai, la Municipalité a accueilli les médaillés du travail à la Médiathèque Louis Aragon.



Les diplômés du travail mis à l'honneur.

C'est au sein de la Salle Alain-Carlier de la Médiathèque que Claude HÉGO, premier magistrat, entouré de nombreux élus, a procédé à la traditionnelle remise des diplômes du travail et d'un sac de voyage offert par la Municipalité.

Une belle cérémonie qui a mis à l'honneur les médaillés du travail ayant un parcours de vingt, trente, trente-cinq années de service.

La commémoration du 8 mai, dans la tradition

Dimanche 8 mai, les autorités civiles et militaires, les représentants des associations patriotiques – Anciens Combattants et Compagnons de la mémoire – ont dignement commémoré le 78^{ème} anniversaire de la victoire des Alliés contre l'occupant allemand.

Un défilé, accompagné par l'Harmonie Municipale, est parti depuis la place du 8 Mai 1945, en passant par le cimetière britannique, jusqu'au Monument aux Morts.

A l'issue des dépôts de gerbes, la manifestation s'est poursuivie par la lecture du message du Ministre de la Défense et des Anciens Combattants, par Martine DURUT, Adjointe en charge des Fêtes et Cérémonies, puis par le discours de Claude HÉGO, Maire, qui a rappelé :

«Ce 8 mai nous rappelle donc que la paix, la démocratie, les valeurs républicaines, le respect de l'autre, la tolérance, le progrès économique, social ou environnemental, sont des combats quotidiens et qu'à aucun moment nous ne devons baisser la garde, ni relâcher notre vigilance.»



M. DURUT
Adjointe aux
Fêtes et
Cérémonies

Au monument aux Morts, la Marseillaise a été chantée avec brio par les enfants des écoles dirigés par M^{me} CARLIER.



Les enfants des écoles ont chanté la Marseillaise.

Le point sur le plan de sobriété

Parce que la réduction des consommations contribue à la maîtrise ou à la réduction des coûts énergétiques et de l'eau, la Municipalité s'est engagée dans l'exécution d'un plan de sobriété.



Y. BURY
Conseiller délégué
en charge des
économies
d'énergies

Grâce aux mesures engagées par la commune et aux efforts de tous les utilisateurs des bâtiments communaux (personnels, adhérents des associations...), des économies sont déjà perceptibles (période 1^{er} janvier au 31 mai 2023) :

GAZ - Prix fluctuant selon marché

-23% Baisse des consommations pour 10 des 15 bâtiments chauffés au gaz.
Pour 5 bâtiments, le comparatif n'est pas approprié.



ÉLECTRICITÉ - Prix 2023/2022 = +50 à 75 % selon puissance et amortisseur électricité déduit si accessible.

-18% Baisse des consommations globales de la commune.

-35% Baisse des consommations en éclairage public de la commune.

ÉCONOMIE D'EAU

Le département du Nord est placé en vigilance sécheresse depuis le 14 avril 2023 et jusqu'au 30 juin minimum. L'une des actions de la commune pour économiser l'eau est la mise en place de récupérateurs dans différents bâtiments (administratif, sportif, culturel)

60m³ Soit 7 récupérateurs d'eau pour une capacité utilisable et renouvelable.

Cette eau est utilisée pour :

- L'eau des WC
- L'arrosage des espaces verts
- Des travaux de maçonnerie...



CHACUN PEUT ET DOIT ÊTRE ACTEUR DE L'ÉCONOMIE D'EAU !

Vous trouverez à l'adresse ci-dessous, ou en scannant ce QR code **les bons gestes en matière de gestion de l'eau à la maison.**



agenceenligne.noreade.fr/maitriser-sa-consommation-d-eau

retour sur

Tout savoir sur le sucre



Des bonbons sans sucre fabriqués par les enfants.

Pendant les vacances scolaires d'avril, l'association Planète Sciences a proposé à Cuincy un stage de 5 séances ainsi qu'une journée de valorisation. La thématique de ce stage ludique : le sucre, sous toutes ses formes, ses bienfaits et ses dangers. 12 enfants cuincynois ont suivi cette formation sous forme de jeux de sensibilisation à l'abus de sucre, d'ateliers de fabrication de bonbons sans sucre, et de la visite passionnante d'une sucrerie. En fin de parcours, chaque participant est reparti avec un jeu type «Docteur Maboul» construit pendant le stage. Une manière bien utile d'occuper ses vacances !

Retour des «tondeuses écologiques»



B. CORDONNIER
Conseillère déléguée au
Dev. Durable

Les beaux jours revenus et la reprise de la végétation ont vu arriver les moutons au centre Aragon. Il s'agit de 3 moutons chargés de l'entretien des espaces verts du fossé. Ces moutons sont la propriété d'Ecozoone à qui nous avons confié l'écopâturage jusqu'en novembre. Cette société, engagée dans le développement durable depuis sa création, est aujourd'hui une entreprise de l'Economie Solidaire et Sociale. Elle s'évertue à améliorer sa technique d'élevage et de pâturage dans le respect de la terre et de la biodiversité.



Venez voir ces 3 beaux moutons mais ne leur donnez pas à manger. Ils ont largement de quoi se nourrir.

Quoi de neuf à la médiathèque Louis Aragon ?



Dédicace du livre Haut les voix ! de Jacky MARÉCHAL

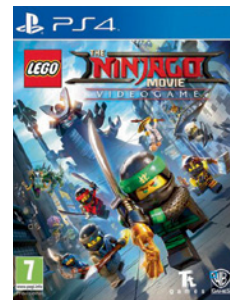
«Haut les voix» est sorti le mois dernier. Il s'agit d'un plaidoyer en faveur de la participation citoyenne, activée notamment par le concept visionnaire de citoyen relais, repris par la Police Nationale avec les citoyens vigilants. M. MARECHAL a dédié son livre le 8 juin à la médiathèque. Son livre y est disponible.



Le Commissaire Divisionnaire Honoraire, Jacky MARÉCHAL

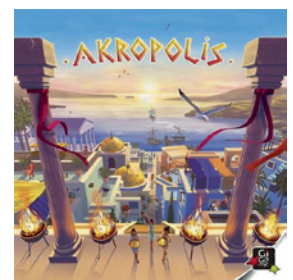
Nouveautés jeux vidéos :

- Paw Patrol, à la rescousse d'Adventure City - PS4
- Paw Patrol, en mission - PS4
- The Ninjago Movie videogame - PS4
- Oli Oli World
- W2C 10 - PS5

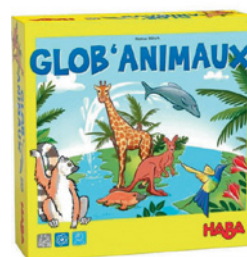


Nouveautés jeux de société Liste non exhaustive

Adultes et adolescents :



Pour les petits :



Nouveautés littéraires Liste non exhaustive



C. JANKOWSKI
Conseillère
délégée à la
Médiathèque

Romans Adulte

- | | |
|------------------|---------------------------|
| Marek HALTER | La Juive de Shanghai |
| Anna STUART | La Sage-Femme d'Auschwitz |
| Romain SARDOU | Je t'aime |
| R. DRUART | L'enfant du train |
| T.M STRINGFELLOW | Memphis |



Romans Enfant

- | | |
|--------------|---------------------------------|
| M. DOINET | Pas de pyjama pour Petit Lama ! |
| M. DOINET | D'où tu viens, Petit Chien ? |
| Sami & Julie | Au parc d'attractions |
| M. DOINET | La Tour Eiffel va sur la lune ! |
| Sami & Julie | Le Zoo |

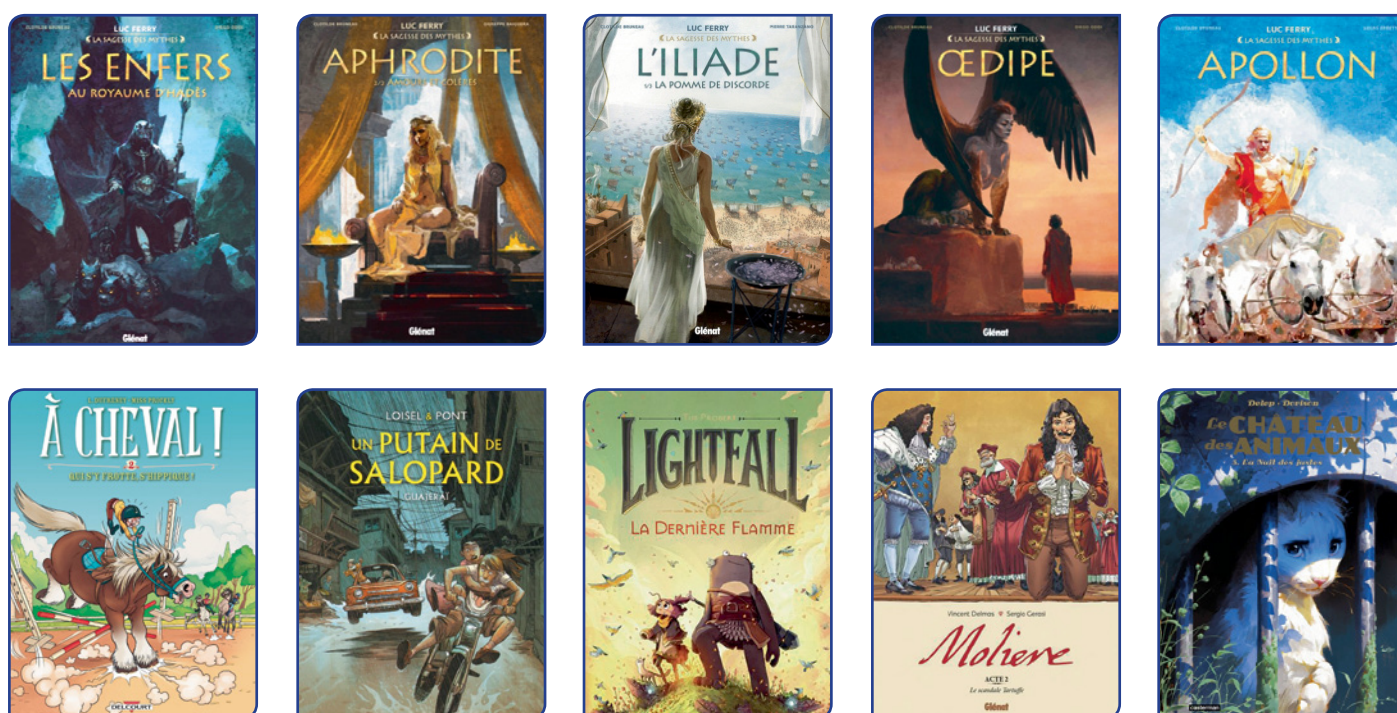


Romans policier

- | | |
|------------------|------------------------------|
| M. J LE MOAL | Bretzel & beurre salé 3 - 4 |
| Julien FREU | Ce qui est enfoui |
| P.W SINGER- COLE | Control |
| H. COBEN | Identités croisées |
| J.C TIXIER | La ligne |
| Carène PONTE | La lumière était si parfaite |
| Sophie TALMEN | La promesse d'une île |
| K. SLAUGHTER | La secte des oubliées |
| R. GIORDANO | Le Spleen du pop corn... |
| S. DELZONGLE | Thanatea |
| M. DICKINSON | Traque au tibet |
| P. MAY | La gardienne de Mona Lisa |



Bandes dessinées





J-L. JESSUS
Adjoint aux
Finances et
à l'exécution
budgétaire

Budget primitif 2023

Le Budget Primitif constitue l'acte essentiel de la vie communale. Voté par le Conseil Municipal, il conditionne le fonctionnement de la collectivité et notamment la mise en œuvre des différents projets. Voici les grandes lignes :

- Forte augmentation des dépenses d'énergie et d'alimentation, liée à l'inflation.
- Engagement d'un plan de sobriété pour réduire cette augmentation.
- Chantiers : école Jean Rostand, cimetière, réparations au complexe Couderc, éclairage public.
- Stabilité de la masse salariale.
- Obtention de nombreuses subventions.
- Financement complémentaire à travers un emprunt et sans augmentation des taux d'imposition municipaux.

Dette en capital au 1^{er} janvier 2023 : 6 181 347,60 € (Rappel dette au 01/01/22 : 5 406 180,01 €)

Remboursement en capital 2023 (désendettement): 704 250 €

Budget d'investissement : 4 738 931 €

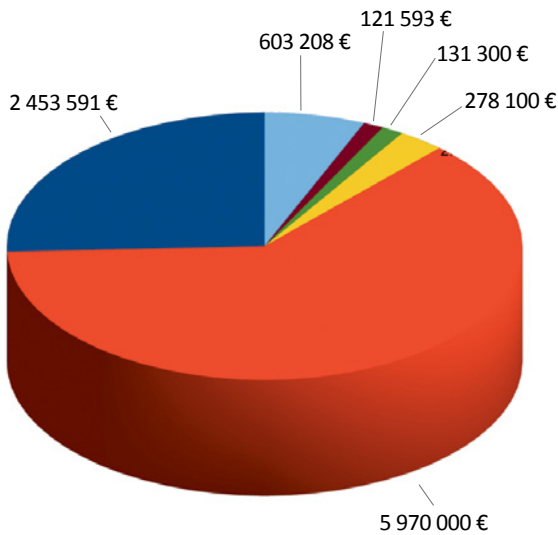
Liste des principales dépenses d'investissement prévues en 2023 :

- Travaux de voirie : 367 339 € (voyette Quinsions, Floréal, mise en sécurité du mur d'entrée de la place Edith Piaf...)
- Aménagement salle de restauration à l'école Jean Rostand : 557 216 €.
- Travaux au complexe Couderc (renforcement de la charpente) : 757 271 €
- Réhabilitation du cimetière : 145 919 €
- Investissements dans les écoles (travaux et matériels) : 198 144 €
- Travaux d'éclairage Public : 301 728 €
- Travaux à la chapelle Notre Dame des Affligés : 50 000 €
- Travaux d'embellissement de la Résidence Notre Dame : 188 046 €
- Acquisition de terrains : 745 000 € (maison médicalisée, aire de covoiturage, future résidence services pour séniors)
- Vidéoprotection, vidéosurveillance : 176 504 €

Montant des subventions d'investissement à percevoir en 2023 :

- État : 420 166,50 € (Restauration à l'école Jean Rostand, travaux au complexe Couderc...)
- Région : 13 512,00 € (Vidéoprotection écoles MLK et PMF)
- Département : 215 772,50 € (Aménagement de trottoirs rue Béhague et travaux au complexe Couderc, travaux d'embellissement de la Résidence Notre Dame...)
- Douaisis Agglo : 112 201 € (Divers travaux)
- CAF : 182 289,88 € (Aménagement du centre Dunant, restauration à Jean Rostand et matériels divers)
- SMTD : 14 462,12 € (Travaux rue Béhague)
- Sonergia : 16 664,00 € (Travaux d'économie d'énergie)

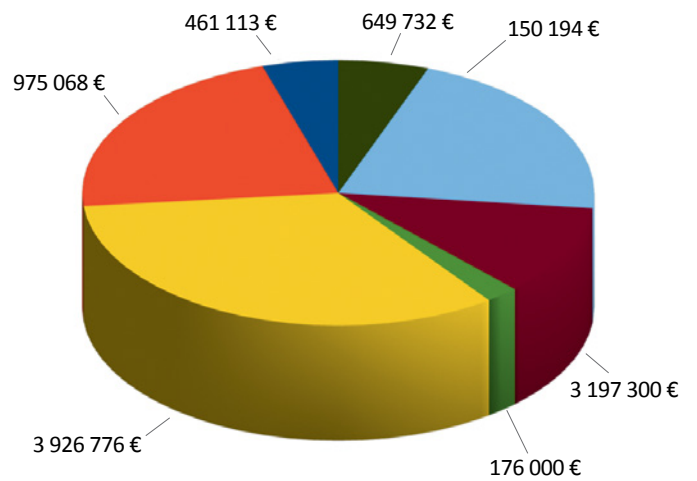
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



- Charges à caractère général
- Charges de Personnel
- Subventions (CCAS et Asso)
- Charges d'intérêts
- Autofinancement
- Divers

Total : 9 557 792 €

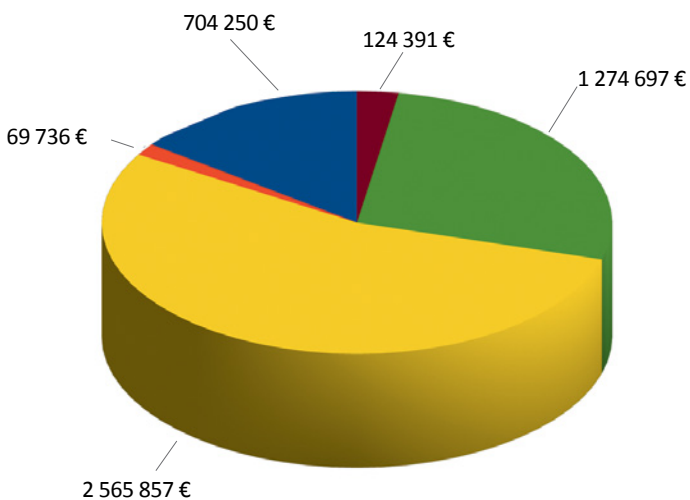
RECETTES DE FONCTIONNEMENT



- Produit des services
- Impôts et taxes
- Attribution de compensation
- Dotation de Solidarité Communautaire
- Divers
- Dotations et participations

Total : 9 557 792 €

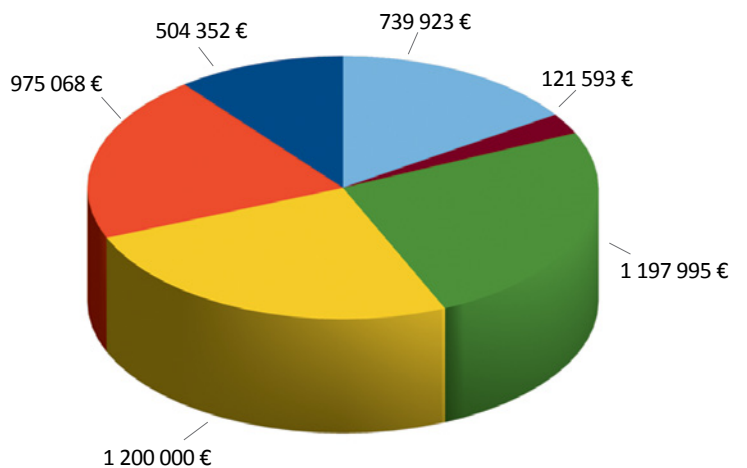
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



- Remboursement Capital des emprunts
- Etudes, Insertions & Logiciels
- Patrimoine communal et acquisition matériels
- Travaux en cours
- Divers

Total : 4 738 931 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT



- FCTVA, Taxes Aménagement, Excéd.
- Fonds Douaisis Agglo, Subv.
- Emprunt
- Divers (Amortissement, vente de terrains, transferts comptables.)
- Autofinancement
- Reprise de l'excédent d'investissement

Total : 4 738 931 €

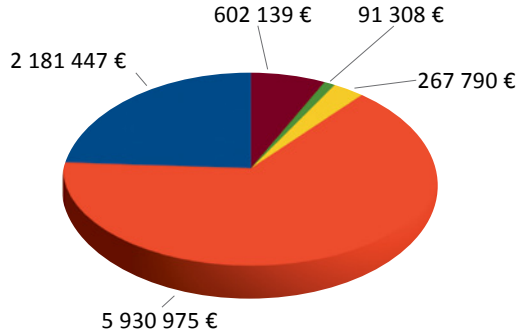


J-L. JESSUS
Adjoint aux
Finances et
à l'exécution
budgétaire

Le compte administratif 2022

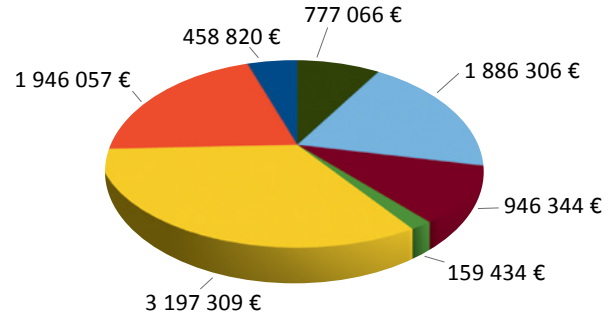
Le compte administratif est le reflet exact des dépenses et recettes d'une année ; il est certifié par le comptable public et soumis au débat puis à l'approbation du Conseil Municipal.

Dépenses de fonctionnement : 9 073 661 €



- Charges à caractère général
- Charges de Personnel
- Subventions (CCAS et Asso)
- Charges d'intérêts
- Divers

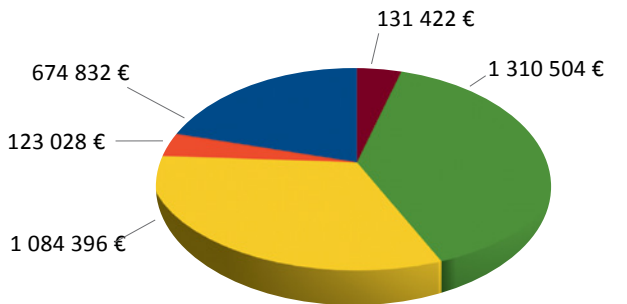
Recettes de fonctionnement : 9 371 338 €



- Produit des services
- Impôts et taxes
- Attribution de compensation
- Dotation de Solidarité Communautaire
- Dotations et participations
- Attrib. État compensation (exonération taxe foncière et habitation)
- Divers

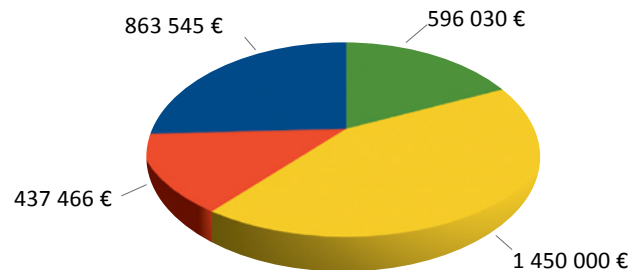
Excédent de la section de fonctionnement : 297 677 €

Dépenses d'investissement : 3 324 184 €



- Remb. Capital des emprunts
- Études, Insertions et logiciels
- Patrimoine communal et acquisition de matériels
- Travaux en cours
- Divers

Recettes d'investissement : 3 347 043 €



- Fctva, taxes aménagement, Excéd. Fonct. Capt.
- Fonds CAD, Subv.
- Emprunts
- Divers (Amortissements, vente de terrains, transferts comptables)

Excédent de la section d'investissement : 739 924 €

(3 347 043 - 3 324 184 + excédent d'investissement reporté de 2021 : 717 065)

Quelques exemples de dépenses communales :



Le 2^e salon de la bière artisanale

Après le succès en 2022 du salon de la bière, s'est tenue le dimanche 14 mai, la deuxième édition de cette nouvelle manifestation cuincynoise.

Sur le même principe d'inviter des brasseurs artisanaux locaux et d'offrir une découverte pédagogique de la bière par l'association des amis de la bière, la journée ensoleillée a accueilli plusieurs centaines de visiteurs.

Neuf brasseurs étaient présents pour cette nouvelle édition. Certains déjà présents l'an dernier sont revenus comme notre voisin de Wagnonville mais nous avons aussi découvert de nouvelles brasseries. Il y en avait cette fois encore pour tous les goûts. Chaque visiteur a eu l'occasion de découvrir de nouvelles saveurs parmi une sélection riche et variée. Et il y avait même de délicieuses limonades pour les visiteurs ne buvant pas d'alcool.

Dans l'après-midi la Ghilde des Ewards Cervoisiars a intronisé dans sa confrérie deux nouveaux membres : Claude HÉGO, Maire de Cuincy ainsi que José SAVARY, conseiller municipal, membre actif du CLAC et porteur de la famille Gayant.



D. CAVALIÉ
Adjointe à
la Culture



La Ghilde des Ewards Cervoisiars a intronisé deux nouveaux membres.

Le monde associatif cuincynois a, cette année encore, répondu présent pour permettre à cet événement d'être une belle réussite. Le CLAC a mis en place cette manifestation avec sa rigueur habituelle tandis que les Amoureux de la charcuterie maison et la chorale Mélodie régalaient les visiteurs de leur carbonnade et de leurs tartes. Ce fut un beau dimanche d'échanges et de convivialité comme on aime en partager dans notre ville.

Labus d'alcool est dangereux pour la santé. À consommer avec modération.

évènement

CUINCY 13 juillet



18h30 : Commémoration monument aux morts

21h : Sylvain CHANTEUR centre Aragon

Sosie vocal et physique de Florent PAGNY

23h : Feu d'artifice terrains Halle Jean Lenne

Tiré par nos artificiers municipaux. Puis reprise du bal populaire.

Restauration rapide sur place

Nos aînés à Rinxent

Le traditionnel voyage des aînés a eu lieu le vendredi 12 mai dernier.

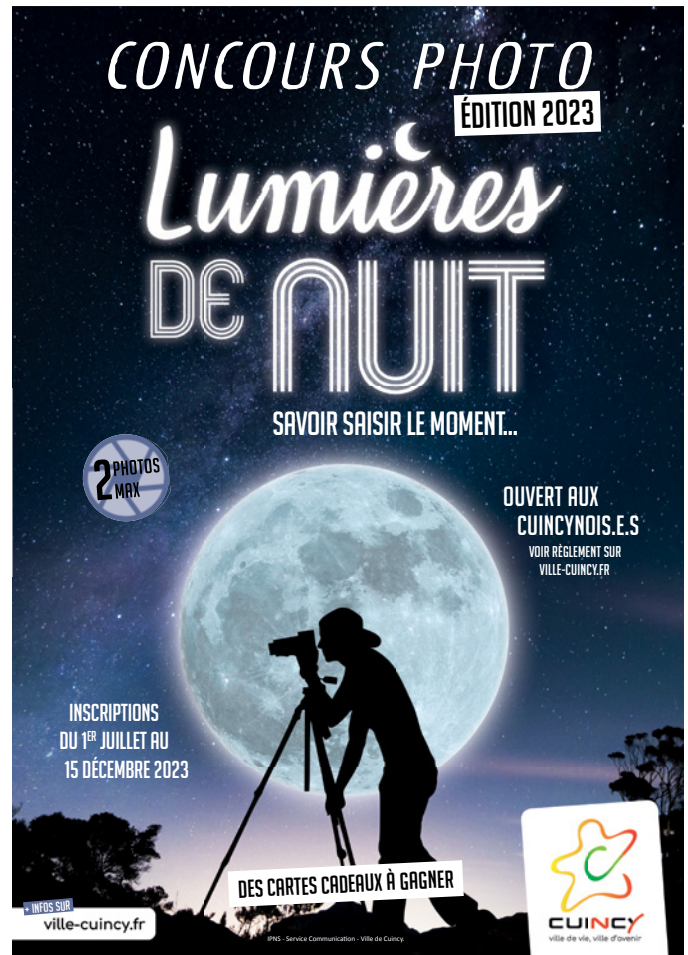


M. FENAIN
1^{er} Adjointe aux
Affaires Sociales



Le spectacle cabaret.

Un périple qui a encore connu une belle affluence cette année puisque près de 200 personnes se sont rendues à Rinxent, au Restaurant « La Hêtraie » afin de profiter d'un repas dansant et d'un spectacle cabaret, appréciés de tous. M. le Maire, Marylise FENAIN, 1^{er} Adjointe en charge des Affaires Sociales, ainsi que d'autres élus ont accompagné le groupe. Une initiative municipale qui a enchanté les participants à ce voyage dans une ambiance conviviale et joyeuse.



La rencontre amicale interclubs du Dojo club

Le week-end des 18 et 19 mars, le Dojo Club organisait son interclubs FSGT annuel. 19 clubs de la région avaient fait le déplacement. 250 judokas sont montés sur les tatamis. L'organisation avait été soigneusement préparée par l'équipe du club renforcée par des parents. La Municipalité a remis coupes et médailles et a félicité les participants pour leur bel esprit sportif. Bravo et merci à tous les bénévoles qui ont collaboré à la réussite de cette compétition.



Des participants de tout âge, des minikims aux seniors...

La randonnée cyclo pédestre du Cyclo club



P. LENGLEZ
Adjoint aux
Sports



Un moment de rencontre sportif et convivial.

Le 19 mars, le CCCL Cyclo-Club Cuincy-Lauwin, avec l'assistance de la municipalité de Cuincy, a organisé sa randonnée La Lauwinoise (Cyclo route et marche) ouverte à tous les clubs des environs et aux individuels.

Le rendez-vous était fixé au Centre Aragon à Cuincy où café et biscuits attendaient les participants dès 7h30. Retour au même endroit pour une collation bien méritée, sans oublier un ravitaillement en cours de route pour tous les cyclos et marcheurs. Près de 400 personnes ont bravé les intempéries pour faire de cet événement un beau succès.

**CONCOURS
MAISONS
& BALCONS
FLEURIS**

F. PLANCQ
Adjointe au
Cadre de vie

2 catégories :

- Maison avec jardin visible de la rue
- Balcon d'immeuble collectif et maison en front de rue.

Règlement et inscriptions
en mairie et sur ville-cuincy.fr
jusqu'au mercredi 7 juillet 2023.

ville-cuincy.fr

Villes et Villages Fleuris

CUINCY
ville de vie, ville d'avenir

Bulletin d'inscription concours Maisons & Balcons Fleuris 2023

Bulletin à remplir et à déposer dans l'urne située à l'accueil de la mairie ou à envoyer par courrier ou remplir le formulaire sur ville-cuincy.fr avant le **mercredi 7 juillet 2023 dernier délai.**

Nom, prénom :

Adresse :

Résidence :

Etage :

Téléphone :

souhaite participer au concours municipal des «Maisons & Balcons fleuris» 2023 et accepte le règlement du concours (disponible sur ville-cuincy.fr)

Catégorie (cocher la case correspondant à votre choix) :

- Maisons individuelles avec jardin visible de la rue
- Balcons d'immeubles collectifs et maisons en front de rue (sans jardin)



Expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité

Frédéric DUVAL, « Cuincy, pour vous et avec vous » : Confronté à des difficultés économiques, notre supermarché Netto a définitivement fermé ses portes le 18 mars dernier, mettant ainsi fin à plusieurs services vitaux pour notre commune comme la laverie ou la station essence. Cette fermeture est un nouveau coup dur pour le commerce Cuincynois et l'attractivité de notre ville après la fermeture du magasin Coccinelle place Dordain en 2021. A la différence de ce commerce, Netto avait tout pour réussir avec son bel espace et son parking attenant. Aucun repreneur ne s'est manifesté pour l'instant.

Marine BÉGOT, « Cuincy, pour vous et avec vous » : Les commerces de première nécessité installés les jeudis après-midi place Dordain sont désormais les derniers à offrir dans notre ville des services que proposait notre ex supermarché Netto. Il est impératif de laisser perdurer ces commerces et de redynamiser notre commune. Pourquoi ne pas développer ce marché les jeudis où il est proscrit par le maire place Dordain dans d'autres quartiers : faubourg d'Esquerchin, Roseraie, Place du 8 mai 1945... Nous avons déjà soumis cette idée dans notre projet pour Cuincy lors des élections municipales.

Ludovic JOSEPH, « Cuincy, pour vous et avec vous » : Notre groupe s'est abstenu lors du vote des taux d'imposition communaux. La raison est simple. Le maire annonce faire une fleur en n'appliquant pas l'augmentation programmée. La hausse des bases par l'état sera de 7,5% cette année au lieu de 3,4% comme auparavant, une aubaine pour la commune qui verra fortement augmenter ses revenus d'imposition. Bien plus qu'avec l'augmentation de 2% des impôts programmée au plan pluriannuel d'investissement par le maire! Nous avons demandé de baisser ces taux pour rendre du pouvoir d'achat à nos concitoyens.

Roselyne BURGEAT, « Cuincy, pour vous et avec vous » : L'équipe majoritaire n'a pas été favorable à notre demande de baisse des taux d'imposition communaux. Le maire a dénoncé le désengagement financier de l'état et l'augmentation des coûts supportés par notre commune. Il annonce aussi conserver l'ensemble des services. Mais leur niveau restera-t-il égal à celui d'avant? A cette question, pas de réponse précise. Pour pallier à la hausse des charges, les tarifs communaux augmenteront sans doute. Nos concitoyens vont encore mettre la main à la poche! Pourront-ils encore s'offrir tous ces services?

CUINCY

music tour 2^e

ÉDITION

SOIRÉE
DANSANTE

**BACK
TO
THE 80'S**

TEST :
RECONNAISSEZ
VOUS CET
OBJET ?



OUI ?
CETTE SOIRÉE
EST FAITE
POUR VOUS !

EN LIVE

BILOU JEAN
suivi de **JUST ADDICT**

SAMEDI 26
AOÛT - 20H

Deux groupes qui vous feront revivre
la folie des années 80 !

Buvette et restauration sur place

SALLE DES FÊTES - GRATUIT

ville-cuincy.fr



CUINCY
ville de vie, ville d'avenir